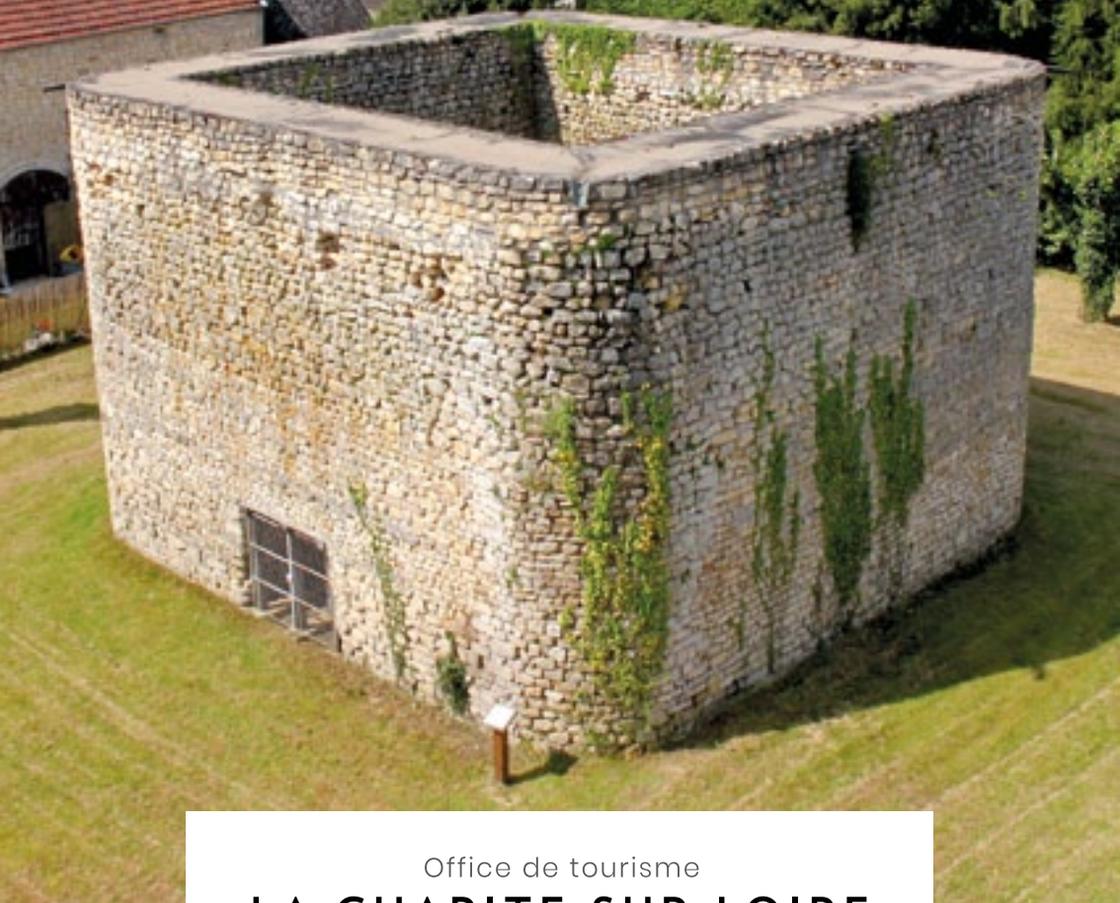


Balade pédestre

Entre Loire et donjon

LA MARCHE



Office de tourisme

LA CHARITE-SUR-LOIRE

Bertranges - Val de Nièvre

www.lacharitesurloire-tourisme.com

Entre Loire et donjon



La Marche, ville stratégique et économique au Moyen Âge

Au Moyen Âge, le village, bordé par la Loire, assure le contrôle du trafic fluvial en levant des taxes de passage et en offrant les commodités d'escale de son petit port. C'est certainement pour ces raisons d'ordre stratégique que la ville est close et protégée par un château fort. En 1052, Hugues, abbé de Cluny depuis 3 ans, envoie Gérard, l'un de ses moines, prendre contact avec Bernard de Chaillant, seigneur de La Marche et Guillaume comte de Nevers. Ils décident ensemble de fonder un nouveau

monastère sur le lieu-dit de Seyr qui va devenir La Charité.

Le seigneur de La Marche offre hospitalité aux moines venus édifier le prieuré. À son achèvement, les moines et les serfs quittent La Marche, l'activité économique et religieuse se déplace alors vers Seyr. Les fortifications du château sont détruites au XV^e siècle.



▼ La Marche

- Au cœur du village de La Marche se cache un patrimoine viticole intimement lié à l'histoire de la Loire. Au fil du circuit, la faune et la flore caractéristiques des milieux ligériens s'offrent à vous.

- 1 De l'église, empruntez la rue de la Loire, en longeant le terrain de pétanque et l'aire de jeux pour enfants, sur environ 200 m. Profitez d'une vue imprenable sur le fleuve. Vous trouverez tout au long de ce parcours des lutrins explicatifs. Remontez la première rue à gauche, rue de la Petite Poterne. Au bout de celle-ci tournez à gauche et marchez sur 30 m.
- 2 Obliquez à gauche dans l'agréable chemin des Pierres. Vous arrivez face à l'église, prenez directement à droite, rue de l'Église. Vous passez à droite, devant une maison de vigneron aux volets bleus. Au carrefour, près d'un puits, continuez quelques mètres et bifurquez dans la rue la plus à droite. Après le puits restauré, tournez à gauche dans une petite rue goudronnée. Tournez ensuite à droite dans la rue des Forgerons pour remonter jusqu'à la mairie.
- 3 De la mairie, passez devant un puits entouré d'un massif de fleurs puis prenez à droite en direction de la Grande rue.
- 4 À la patte d'oie, tournez à droite. Vous rencontrez, quelques mètres plus loin sur votre gauche, le donjon de La Marche. Vestige rarissime de l'architecture du Moyen Âge, ce donjon mesure aujourd'hui 7 mètres, et faisait certainement environ 22 mètres à l'origine. Cette puissante construction rectangulaire à angles arrondis, de 43 mètres de circonférence, est construite en grande partie avec des matériaux provenant de sarcophages des VI^e et VII^e siècles. Retournez sur vos pas pour retrouver l'intersection.
- 5 En face de vous se trouve l'ancien café de La Marche (plaque 1873). Descendez à droite par la rue de la Grande Poterne jusqu'à la Loire. Prenez à droite pour rejoindre l'église.

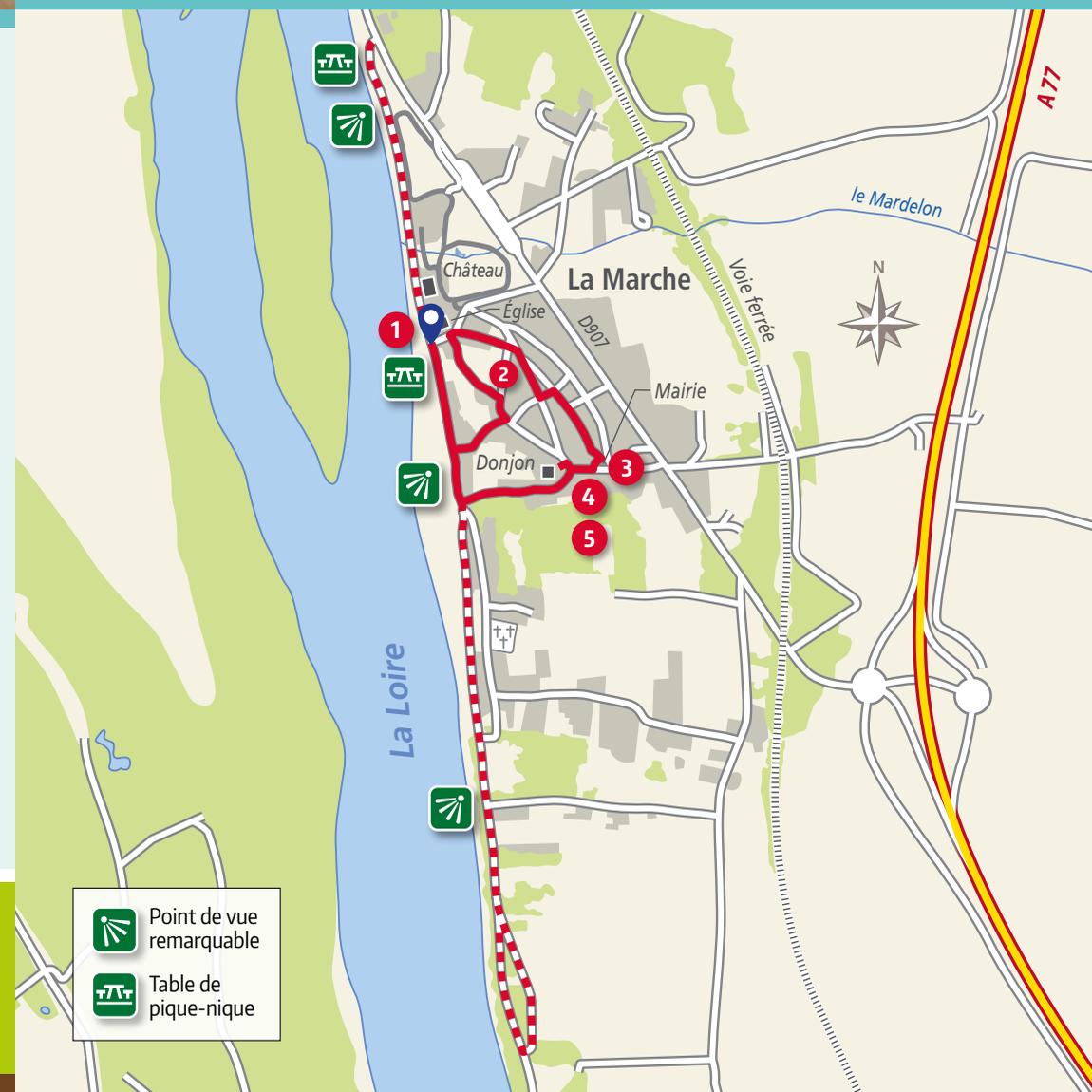
 Distance : 4 km

 Durée : 1h15

 Difficulté : facile

Couleur du balisage : **bleu**

Départ : La Marche,
église Saint-Martin



RECOMMANDATIONS

Il est conseillé :

- De porter un équipement adapté, si possible d'une couleur claire ou réfléchissante. De prendre des chapeaux par beau temps,
- D'emporter de l'eau et de la nourriture pour reprendre quelques forces pendant l'effort. D'être prudent en ne buvant pas l'eau des ruisseaux, une eau claire ne signifie pas une eau potable, les animaux ont pu souiller les cours d'eau,
- D'informer vos proches de votre lieu de randonnée et, dans la mesure du possible, de ne pas marcher seul ou s'assurer qu'une personne sait où vous vous trouvez et à quelle heure vous comptez revenir,
- De faire le bon choix : la randonnée que vous envisagez est-elle adaptée aux conditions météo, à votre capacité physique, à votre équipement, au temps dont vous disposez ?
- De respecter le tracé des sentiers et de ne pas tenter de raccourcis : le piétinement de la végétation peut rapidement dégrader un milieu et vous risquez de vous perdre,
- De rester discret : pensons aux autres et à la sérénité de la nature. Si la réglementation du site autorise la présence de votre chien, tenez-le en laisse. Il pourrait provoquer des dommages sur la faune sauvage ou la déranger,
- D'éviter les feux, notamment dans les zones à risques, les milieux couverts (forêts) peuvent s'enflammer très rapidement.



Respecter les règles de certains lieux :

Forêt domaniale des Bertranges : il s'agit d'une forêt de production, des hommes y travaillent et des engins y circulent. Ils ont la priorité. La circulation automobile est réglementée. Veuillez respecter les zones interdites à la motorisation.

À savoir :

Certains sentiers nécessitent de se renseigner à la mairie concernant les jours et horaires de chasse (généralement d'octobre à mars). Certains sentiers peuvent présenter des passages boueux en période de pluie.

Les informations contenues dans cette fiche peuvent varier avec le temps. En aucun cas, la responsabilité de l'office de tourisme, des collectivités ou leurs représentants en cas d'accident, d'anomalie ou de changement sur le parcours, ne pourrait être engagée. Si vous constatez une ou plusieurs anomalies sur un sentier, sachez que la FFRP propose un dispositif « Eco-veille » qui permet d'alerter et de référencer le problème rencontré.

<http://nievre.ffrandonnee.fr/>
ou <http://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Cette fiche est offerte par l'office de tourisme. Retrouvez l'ensemble des parcours pédestres de la destination les Bertranges dans les brochures disponibles dans nos lieux d'accueil. Prix 6 € l'unité.



À La Charité-sur-Loire - 5, place Sainte-Croix - 58400 La Charité-sur-Loire
Tél. : 03 86 70 15 06 - contact@lacheritesurloire-tourisme.com

À Prémercy - Tour du château - 58700 Prémercy
Tél. : 03 86 37 99 07 - o.t.premery@gmail.com

À Guérigny - Site des Forges Royales - 58130 Guérigny
Tél. : 06 43 45 20 51 - o.t.guerigny@gmail.com

www.lacheritesurloire-tourisme.com